

## INTRODUCTION

J'ai effectué mon stage à responsabilité dans un Institut Médico Educatif. Cet IME est agréé pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés à des enfants âgés entre 6 et 14 ans, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés.

Au cours de ce stage, j'ai observé que les jeunes accueillis éprouvaient des difficultés pour s'adapter aux différents milieux et aux personnes auxquels ils sont confrontés. En agissant dans l'immédiateté et en se laissant guider par leurs désirs et leurs pulsions, ils se confrontent aux différents cadres posés par l'adulte sans en comprendre vraiment le sens, les vivants comme une contrainte.

Souvent, lorsque l'éducateur adopte une fonction symbolique en rappelant les interdits à un enfant, ce dernier se représente l'acte éducatif comme une punition et le vit comme une finalité de la transgression du cadre.

Je me suis alors demandé comment je pouvais intervenir pour que dans ma pratique, l'enfant considère l'acte éducatif comme un moyen l'aidant à comprendre le monde qui l'entoure, afin qu'il intériorise la règle, s'en distancie, et s'y positionne de façon autonome en comprenant son sens et les enjeux qui en découle.

Ainsi, je me suis interrogé sur les problématiques de ces enfants. J'ai souhaité connaître l'impact des pathologies sur leurs relations sociales afin d'adapter ma pratique, dans le but de favoriser leur socialisation.

Je me suis également questionné sur les moyens que la société mettait en œuvre pour que les personnes handicapées mentales se considèrent comme des citoyens à part entière.

En tant que futur éducateur spécialisé et aux regards des missions de la structure d'accueil, j'ai souhaité approfondir la notion de socialisation pour en connaître les conditions et ainsi la favoriser. Au cours de cette réflexion, j'en

suis venu à étudier la notion d'autonomie sociale, son importance dans la socialisation d'un individu, et comment le quotidien, le groupe et l'intégration pouvaient être des supports favorisant la socialisation de l'enfant handicapé mental.

# Chapitre 1 : Emergence du thème étudié

## 1.1 : MES MOTIVATIONS

Durant mes 3 années de formation, j'ai eu l'occasion de travailler avec différents éducateurs spécialisés. Au sein d'une même structure, chacun d'entre eux adopte ses propres outils éducatifs. J'ai alors observé et questionné leurs pratiques pour en comprendre le sens.

Très vite, j'ai dû créer mes propres outils, les mettre en place, évaluer leur pertinence et les réajuster au fur et à mesure de ma pratique, de mes réflexions et de mes questionnements.

Chaque jeune accueilli est différent de par son histoire, sa personnalité, sa structure psychique et sa pathologie. En ce sens, nous nous devons d'adapter notre pratique à chaque individualité pour que chacun comprenne et intègre le discours éducatif.

Au fil de ce stage ma pratique a donc évolué. Au départ plus centré sur la règle et son respect, je me suis interrogé sur ce que l'enfant en comprenait. En effet, ce qui peut nous paraître comme une évidence, du bon sens ou encore une réponse simple et compréhensible par tous ne l'est pas forcément et ce, même si le jeune affirme l'avoir compris. Peut-être est-ce par conformité aux attentes de l'adulte ou encore que l'enfant comprend l'information à partir de ses propres représentations. En effet, l'écart parfois important qui existe entre les siennes et les nôtres fait qu'il interprète cette information selon sa propre réalité. Ainsi dans l'instant les choses semblent être intégrées, mais en réalité il peut en être tout autre.

Pendant ce stage de 3<sup>ème</sup> année, j'ai découvert que la socialisation était une des difficultés majeures des enfants accueillis à l'IME. Suite à une réflexion personnelle sur ce sujet, puis en équipe, j'ai pris rendez-vous avec la psychothérapeute de la structure qui m'expliquait « qu'un individu qui ne se socialise pas est un individu qui meurt. » Cette phrase m'a fait beaucoup réfléchir, j'ai donc entrepris des recherches sur ce concept. J'avais au préalable

une idée de ce qu'est la socialisation, mais j'étais loin d'imaginer la complexité de ce processus de construction identitaire et d'intégration sociale.

Dans un contexte où les directives législatives (1975, 2002, 2005...) poussent les institutions spécialisées à intégrer les enfants handicapés mentaux en milieux ordinaires, souvent relayées par une majorité de parents souhaitant non pas le stigmate d'une orientation spécialisée, mais bien « *une vie ordinaire pour un enfant comme les autres* »<sup>1</sup>, des questionnements fondamentaux se sont alors imposés.

Tous les enfants peuvent et doivent-ils être intégrés en milieu ordinaire ? Comment favoriser la socialisation de l'enfant handicapé mental ?

Après ce cheminement et le constat au quotidien des difficultés que rencontrent ces jeunes pour se socialiser, l'étude de la socialisation de l'enfant handicapé mental s'est présentée à moi comme une évidence.

## 1.2 : APRIORIS DE DEPART

Mes premiers jours de stage ont fait émerger quelques aprioris. En effet, aux vues de certaines problématiques, j'ai pensé que certains enfants n'étaient pas prêts pour faire des activités à l'extérieur, que cela les mettraient en difficulté, voire générerait chez eux un fort sentiment d'insécurité.

Je me suis aussi questionné sur les éventuels impacts que pouvait provoquer l'accueil de jeunes souffrant majoritairement de difficultés relationnelles. Les regrouper n'ajoute-t'il pas une difficulté supplémentaire ?

Je me suis également demandé le rôle que jouaient les parents dans la socialisation de leur enfant et comment le travail en pluridisciplinarité

---

<sup>1</sup> *Propos relatés par une mère dont l'enfant est en institution*

s'effectuait compte tenu des différents types de prise en charge au sein de l'IME.

L'approfondissement de ce travail allait me permettre d'enrichir mes connaissances sur le sujet et ainsi d'affiner ma pratique professionnelle.

## 1.2 : OBSERVATIONS/CONSTATS

Les difficultés que rencontrent ces jeunes pour ce socialiser se situent à plusieurs niveaux. Je vais vous présenter diverses situations vécues durant ce stage, afin d'illustrer mes propos.

A la récréation, les enfants entreprennent une partie de football sur la cour. Je les regarde jouer, tout semble bien se passer dans une ambiance détendue. Mathieu<sup>2</sup> a le ballon, Marc se présente devant lui et se l'accapare dans le respect des règles. Soudain, Mathieu se jette sur Marc et lui donne des coups de poings.

Je constate que Mathieu n'a pas intériorisé les règles du jeu ou qu'il n'a pas su contrôler ses pulsions.

Avec une éducatrice du groupe, nous faisons un atelier éducatif autour du sport. Les enfants attendent leur tour en « file indienne » devant un exercice, pendant que Bryan, l'un d'entre eux s'y confronte. François, qui attend son tour, se livre à plusieurs commentaires : « plus vite, dépêche-toi ! », « Tu es nul ! », « moi je suis bien meilleur que toi... », « je ne veux pas être dans ton équipe, tu ne sais pas jouer... »

Dans cette situation, François ne fait pas preuve d'empathie par rapport aux difficultés que rencontre son camarade. Les commentaires auxquels il se livre témoignent d'un manque de respect envers Bryan.

---

<sup>2</sup> Note générale relatif à l'ensemble de ce mémoire. Dans un souci de discrétion professionnelle, les prénoms des enfants ont été changés.

Pendant une autre partie de football, Stéphane, qui ne dispose que d'un vocabulaire très limité et qui a des difficultés d'élocution est joueur. Mélanie est goal. Stéphane à envie d'être goal à son tour alors il s'approche de Mélanie et la pousse en direction du jeu afin de prendre sa place. Mélanie l'insulte et clame une injustice.

Je constate que Stéphane n'a pas pris en compte l'avis de Mélanie en lui imposant ce changement de poste. Il n'a pas cherché à lui parler ou à écouter ses revendications. Mélanie, elle, n'a pas respecté les règles de l'IME en insultant Stéphane.

A ma table un midi, Amélie mange des pâtes avec ses doigts. Je lui explique que ce n'est pas propre et lui demande d'utiliser sa fourchette, ce qu'elle fait. Puis, elle recommence à manger avec les doigts. J'interviens une seconde fois en lui demandant pourquoi elle continuait ainsi. Elle me répond « parce que j'en ai envie » Je lui réponds qu'on ne fait pas toujours ce que l'on a envie, et tente de lui faire prendre conscience de la gêne occasionnée si elle mangeait de la sorte au restaurant. Je demande aux autres enfants s'ils trouvent cela propre, ils me rétorquent que non.

Amélie n'a pas intégré les coutumes et les règles sociales que comporte un repas en collectivité.

La récréation vient de se terminer. Les enfants se dirigent vers leur groupe, s'assoient à leur place et une activité commence. Stéphane et William jouent au pistolet, ils le miment d'une main et imitent le bruit de la détonation de la bouche. D'autres enfants les « traitent de bébés. Une dispute commence. Stéphane et William n'ont pas eu un comportement adapté à l'activité.

Sur un temps d'activité, les enfants dessinent. L'atmosphère est clame. Mickaël fait un clin d'œil à Grégory, qui instantanément dit : arrête Mickaël. Celui ci rétorque : arrête Grégory. Grégory fait un geste obscène à Mickaël qui l'insulte aussitôt. La tension monte.

Une fois encore, Mickaël et Grégory n'ont pas un comportement adapté à l'activité. Ils transgressent les règles de par les insultes et les gestes obscènes.

Au moment du déjeuner, un adulte désigne un enfant qui sera chargé de faire le service. (Aller chercher des couverts, couper du pain, débarrasser les plats, nettoyer la table...) Claire est désignée sur une table pour faire le service. Elle refuse de le faire sans vouloir se justifier. L'adulte à sa table lui rappelle la règle. Claire lui parle de façon familière et l'insulte.

Dans ce contexte, Claire manque de distance vis à vis de l'adulte et use d'un langage inapproprié.

Nous sommes à l'intérieur du musée de la voile à Lorient. Un guide nous le fait visiter. Deux enfants ont repéré une statue qui les intrigue. Ils quittent le groupe et accourent vers elle en criant que « c'est moche » et que « c'est nul. » Les excitations montent.

Les deux enfants ont eu un comportement inadapté à l'extérieur.

A la fin d'une activité piscine, les enfants vont se changer dans des vestiaires individuels. Ils parlent fort et s'insultent, sans se soucier des autres personnes présentes dans les lieux.

Dans cette situation, les enfants n'ont pas un comportement adapté aux exigences de la vie sociale.

Yoann est un garçon qui entretient des sentiments de persécution. Il joue seul sur la cour. Un petit groupe d'enfants rigole, non loin de lui. D'où je suis, je peux entendre leur conversation. Yoann est en larmes, il les insulte et vient voir le groupe d'adultes dont je fais parti. Il montre du doigt les enfants en nous disant qu'ils se moquent de lui. Un adulte essaie de lui expliquer ce qu'il s'est passé, Yoann n'en veut rien savoir.

Yoann est envahi par des troubles psychiques qui, à ce moment précis, lui empêchent toute rationalisation.

Aux vues de ces observations et des constats opérés, il apparaît que ces enfants rencontrent des difficultés de socialisation.

En tant qu'éducateur spécialisé travaillant en IME, je me suis demandé comment je pouvais favoriser la socialisation d'enfants handicapés mentaux.

### QUESTION DE DEPART :

- Comment favoriser la socialisation de l'enfant handicapé mental ?

#### 1.4 : HYPOTHESES DE DEPART

- ✓ Je pense que l'éducateur doit comprendre la pathologie des enfants pour adapter sa pratique à leur prise en charge.
- ✓ Je pense que l'autonomie favorise la socialisation.
- ✓ Je pense que le quotidien et le groupe sont des supports de socialisation pour l'enfant
- ✓ Je pense que l'intégration peut être un moyen et une finalité de la socialisation.

Afin d'infirmer ou de confirmer ces hypothèses de départ, je me propose tout d'abord de définir ce qu'est le handicap mental, de présenter les différentes structures psychiques, la déficience intellectuelle et les troubles associés.

En effet, dans des soucis d'adaptation de ma pratique professionnelle aux enfants accueillis à l'IME, il me semble nécessaire de mieux connaître ce public dans ses capacités, ses difficultés et ses besoins, afin de contribuer au développement de leur socialisation.

## Chapitre 2 : Le handicap

### 2.1 : QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Tout d'abord, je vais proposer une définition générale du handicap, celle mise en avant par l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS) qui reprend les travaux de Wood.

« Le terme de handicap s'articule autour de trois notions :

- **La déficience** : Elle correspond à l'atteinte plus ou moins importante d'une ou de plusieurs fonctions de l'organisme. Elle peut être motrice, sensorielle, intellectuelle ou mentale.

- **L'incapacité** : C'est l'inaptitude à faire une activité. Ex : parler, marcher, lever un bras...

- **Le désavantage** : C'est le retentissement culturel, économique et social de la déficience ou de l'incapacité. »<sup>3</sup>

« On apprécie le handicap par comparaison avec les possibilités qu'on les personnes de même âge, sexe ou profession. Il peut donner lieu à une compensation financière, réinsertion professionnelle, décision de placement en établissement spécialisé, à un suivi par un service de soins à domicile... »<sup>4</sup>

Cette définition permet de fixer des critères afin d'orienter ou non un individu dans une structure adaptée et de bénéficier de prestations compensatoires. Néanmoins, je dois approfondir cette notion pour connaître la spécificité du public accueilli. En effet, le handicap peut être physique, sensoriel... il me faut donc développer le concept de handicap mental.

---

<sup>3</sup> Dico-Fiches des termes sociaux et sanitaires éditions Masson M-C Denoyer

<sup>4</sup> Dictionnaire du sanitaire et sociale : Marie Claire Bézineau éditions Vuibert

## 2.2 : LE HANDICAP MENTAL

*« La plupart des handicaps mentaux comportent un retard du développement intellectuel. Ils sont liés à des pathologies de la grossesse ou de l'accouchement d'origine infectieuse ou vasculaire ou plus souvent encore à des pathologies non accidentelles (aberration chromosomique, malformations du système nerveux central, syndrome poly malformatif, anomalies métaboliques...) responsables de 70 % des maladies mentales profondes. Dans 30% des cas, il n'y a pas d'explication organique.*

*Il se caractérise par des difficultés mentales ou psychiques à affronter les situations de la vie courante et touche environ une personne sur 100. »<sup>5</sup>*

Cette définition précise que le handicap mental se manifeste au quotidien par des difficultés mentales et psychiques perturbant les enfants lorsqu'ils affrontent les situations de la vie courante. On peut donc dire qu'il influe aussi sur leurs relations sociales.

## 2.3 : LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE :

Nous avons observé que la plupart des handicaps mentaux comportent un retard du développement intellectuel. Qu'est-ce que la déficience intellectuelle ? Comment se manifeste t-elle ?

Dans un contexte législatif, la déficience est *« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »<sup>6</sup>*

---

<sup>5</sup> Dictionnaire de l'enseignement et de l'éducation spécialisés : Philippe Fuster et Philippe Jeanne, Bordas pédagogie, 2000. p196

<sup>6</sup> Loi du 11 février 2005

Selon l'O.M.S « *C'est un manque, une perte ou altération d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique entraînant certaines incapacités, sans pour autant atteindre forcément l'ensemble de la personne* »<sup>7</sup>

La déficience est établie et balisée par les tests d'intelligence et de normalité : (les tests de la WAIS et le WISC) elle se vérifie si le quotient intellectuel d'un individu est inférieur à 70.

Dans ce cas, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) oriente le jeune vers une structure adaptée de type IME. (Dans le Morbihan la MDPH prend le nom de MDA : Maison de l'Autonomie)

Par ailleurs, les travaux de Spitz sur l'hospitalisme ont prouvé qu'un « *retard grave du développement intellectuel peut être produit au niveau d'une détermination proprement psychologique. Par carence relationnelle, dans l'échec de la construction des premières relations objectales fondatrices de la personne, y compris dans son développement cognitif. Ceci a conduit à faire admettre qu'il pouvait exister des déficiences intellectuelles sans aucun déterminent organique primaire* »<sup>8</sup>

Ceci expliquerait donc que dans 30% cas, il n'y a pas d'explication organique au handicap mental.

Pour appuyer cette théorie, « *Un grand nombre d'études sont venues montrer l'importance de multiples facteurs culturels qui pèsent sur le développement intellectuel : aire géographique et habitat, niveau socio-économique et socioculturel de la famille, conditions de scolarisation ... des exigences adaptatives qui pèsent sur eux et des aides au développement qui lui sont fournies* »<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> *Lexique sanitaire et social* édition Foucher Régine Barres, Anne-Marie Heurich, Danièle Rivaud. P 60

<sup>8</sup> *L'intelligence de l'enfant et ses troubles, des déficiences mentales aux souffrances de la personne.* Roger Perron, éditions Dunod P. 63

<sup>9</sup> *L'intelligence de l'enfant et ses troubles, des déficiences mentales aux souffrances de la personne.* Roger Perron, éditions Dunod P 61

Les « exigences adaptatives » sont à comprendre ici dans le sens où les exigences peuvent être différentes suivant les milieux. Ces derniers peuvent se révéler être adaptés ou non aux difficultés d'une personne.

J'entends par « aides au développement » les modalités suivantes : l'enfant est-il inscrit dans un établissement spécialisé ? Dispose-t-il d'un suivi psychologique ? Psychiatrique ? Psychomoteur ? ...

❖ **La déficience intellectuelle se manifeste par :**

- Un retard dans les apprentissages scolaires requérant des capacités de symbolisation et d'abstraction.
- Une réduction des capacités de mentalisation.
- Des difficultés plus ou moins marquées sur les plans sensoriels ou moteurs.
- Des capacités fonctionnelles limitées sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale.

*« Il s'agit de difficultés à considérer en tant que difficultés adaptatives, le déficit est ainsi appréhendé d'emblée comme décalage entre les exigences du milieu de vie (en 1er lieu les exigences sociales) et possibilités de réactions adaptées du sujet. L'intelligence qui apparaît comme déficitaire est à évaluer dans son développement même. Ce développement, c'est celui d'un **système de réactions adaptatives**. »<sup>10</sup>*

Quelque soit l'étiologie de la déficience intellectuelle, organique ou psychologique, elle traduit des difficultés d'accès à l'autonomie, à mobiliser les capacités de symbolisation ; d'abstraction ; de mentalisation ; sensorielles et motrices.

---

<sup>10</sup> *L'intelligence de l'enfant et ses troubles, des déficiences mentales aux souffrances de la personne.*  
Roger Perron, éditions Dunod P. 159

Le milieu au sein duquel l'enfant grandit, va, de part les exigences qu'il comporte, influencer sur son développement intellectuel, tout comme les différentes aides occasionnées par les prises en charges dont il aura fait ou non l'objet. Une des finalités d'un travail de socialisation étant que le sujet génère seul des réactions adaptées aux différents milieux.

#### 2.4 : LES TROUBLES ASSOCIES :

Je rappelle que l'IME dans lequel j'ai effectué mon stage, accueille des enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.

*Ces derniers « désignent globalement des perturbations du comportement (agressivités, mensonges, vols, fugues, comportements sexualisés, angoisses, peurs/phobies, manifestations obsessionnelles, inhibitions, dépressions, oppositions, impulsivités, instabilités, introversions, excitations, dispersion de l'attention...) rendant difficile une adaptation en milieu scolaire, familial et social, sans que l'on puisse parler de maladie mentale ni généralement de déficience intellectuelle. »<sup>11</sup>*

Dans le projet d'établissement, d'autres types de troubles associés ont été repérés : *« des troubles du psychisme associées ou non à des déficiences motrices ; une déficience quantitative de la conscience et de la vigilance ; des troubles de la perception, de l'attention, de la mémoire : des troubles de l'émotion, de l'affect, de l'humeur et du caractère ; des troubles de la personnalité et du comportement ; des troubles du langage écrit et parlé ; de l'inhibition : un manque de curiosité, de désir et de savoir ; des difficultés à s'inscrire dans le temps ; une névrose d'échec ; des traits névrotiques, psychotiques. »<sup>12</sup>*

---

<sup>11</sup> Dictionnaire du handicap – Gérard Zribi, Dominique Poupée-Fontaine éditions ENSP 2007 p. 309

<sup>12</sup> C.F le projet d'établissement de la structure

Les troubles associés détaillés si dessus sont à considérer comme tels si les comportements qu'ils décrivent se manifestent de manière récurrente et exagérée. Dans le cas contraire, ils revêtent d'un caractère normal pour l'individu.

Aucun lien direct n'a été avéré entre les troubles associés et la déficience intellectuelle d'un sujet. Cependant, nous pouvons constater dans la pratique que leurs manifestations perturbe le développement intellectuel de l'individu et ses relations sociales.

## 2.5 : LES STRUCTURES PSYCHIQUES :<sup>13</sup>

La notion de structure renvoie à une classification distinguant la structure névrotique, la structure psychotique et la structure perverse. ( Dans ma pratique je n'ai pas rencontré d'enfants de structure perverse, je ne développerai pas ce dernier point.)

L'appareil psychique de chaque individu se construit en fonction des modes relationnels précoces d'un enfant avec ses parents ou ses figures parentales.

Le psychisme est un mode d'organisation de la personnalité qui détermine le rapport qu'entretient le sujet avec lui-même et le monde extérieur.

### ❖ **La structure névrotique** :

Selon Lacan, la relation fusionnelle à la mère est ouverte à la triangulation oedipienne grâce au nom du père. (La triangulation de Lacan) Le nom du père s'exprime par la place symbolique qu'il occupe mais aussi par l'ensemble des expressions symboliques : Une parole, une décision, une action le signifiant. Ainsi l'enfant renonce à être l'objet du désir de la mère, à la toute puissance, ce qui va lui permettre de générer d'autres désirs. De par cette relation fusionnelle à tout jamais perdue, le manque est créé. Le sujet, devenu

---

<sup>13</sup> *Pour développer ce point, je me suis appuyé sur mes connaissances personnelles et sur des entretiens avec la psychologue de la structure.*

désirant, va alors rechercher des objets substitutifs dans la réalité qui ne le combleront jamais.

❖ **La structure psychotique :**

Toujours selon Lacan, le nom du père est forclos. C'est à dire qu'il n'y a pas eu séparation dans la relation fusionnelle à la mère. Par conséquent l'enfant n'a pas accès au symbolique, qui lui permettrait de nommer les éléments présents dans la réalité extérieure. Il est donc aux prises avec des angoisses massives.

Une des missions de la structure incombe à l'éducateur de se mettre en situation d'apprendre des enfants. J'ai émis l'hypothèse que comprendre leur pathologie est nécessaire à une prise en charge adaptée. Compte tenu des informations précédemment énoncées, tenter par exemple de faire rationaliser un enfant psychotique en démontant avec vigueur le « monde délirant sur lequel il s'est construit », aurait comme conséquence de briser ses mécanismes de défenses. Cela provoquerait des situations de crises, voire un état de régression.

« *Un sujet névrosé souffre à cause de ses symptômes* »<sup>14</sup>, qui sont d'ores et déjà des réponses à son état, ses réponses. Pour lui, il souffre, il est « nul. » L'autre au contraire, a tous les droits et ont toujours raison. Pour le sujet psychotique, c'est l'autre qui est malade, qui a tort, qui l'agresse, qui le persécute et qui le fait souffrir. Lui est « normal. »

Antonio Di Cianna en conclut donc « ***qu'il faut que l'éducateur occupe avec le sujet psychotique une position différente d'avec le sujet névrosé.*** »<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> « *Il y a 25 ans, l'antenne* » Revue Préliminaire publication du champ freudien – n°11- Bruxelles - 1999- P101. P.99

<sup>15</sup> « *Il y a 25 ans, l'antenne* » Revue Préliminaire publication du champ freudien – n°11- Bruxelles - 1999- P101.

D'après Freud et Lacan : « *Les éducateurs doivent à la fois savoir et ne pas savoir... c'est l'enfant qui sait, qui est le seul à savoir pour lui-même...* », [... *Il faut savoir-faire une place au sujet, et ne pas savoir à sa place pour que ce sujet élabore son propre savoir...*], [... *il faut travailler à partir de la perspective de leurs actes, pour qu'ils se produisent comme sujets...*], [...*Une fois que ces enfants se sont produits comme sujets, et seulement alors, les éducateurs peuvent opérer en tant que tels, c'est à dire faire intervenir l'éducation pour que ces enfants apprennent à s'introduire dans le lien social...*]<sup>16</sup>

Nous constatons que la prise en charge d'un enfant de structure névrotique est bien différente de celle d'un enfant de structure psychotique. Du moins, dans les réponses éducatives que l'on doit leur apporter.

Comprendre la pathologie d'un enfant, son histoire, ses conditions de vie (Spitz), lui laisser une place de sujet, d'acteur dans sa prise en charge permettront donc d'optimiser l'accompagnement des enfants handicapés mentaux en IME. Les difficultés occasionnées par leurs problématiques perturbent leurs relations sociales complexifiant le processus de socialisation.

## 2.6 : HANDICAP & SOCIETE

Après avoir précisé la notion de handicap, je vais maintenant exposer l'évolution de ses représentations dans la société. En effet, comment la personne handicapée mentale est-elle considérée ? Qu'est-il mis en place pour l'intégrer ?

---

<sup>16</sup> Source : « *Il y a 25 ans, l'antenne* » Revue Préliminaire publication du champ freudien – n°11- Bruxelles - 1999- P. 62, 64, 65, 71 et 73.

=> A l'antiquité, les Grecs et les Romains prônaient le droit de mettre un terme à une vie de souffrance, vie inutile et embarrassante. L'avènement du christianisme, avec ses valeurs morales de charité et de pitié, apporte aux personnes déficientes intellectuelles la reconnaissance du droit à la vie en les recueillant dans des asiles.

=> Au 19<sup>ème</sup> siècle, la société va prendre le relais en reconnaissant ses devoirs envers les personnes handicapées. Le Dr Binet et le Dr Simon élaborent le 1<sup>er</sup> test d'évaluation cognitive pour enfants et des méthodes d'éducation adaptées vont voir le jour. Ce nouveau courant de pensée va contribuer à évoluer l'opinion publique pour que les personnes handicapées mentales ne soient plus considérées comme « des idiots. »

=> **La loi du 30 juin 1975** va ouvrir des droits à la personne handicapée : droit au travail, garantie d'un minimum de ressources par le biais de prestations, droit à l'intégration scolaire et sociale.

L'institution spécialisée n'est plus une finalité mais un espace transitoire et un partenaire social visant l'intégration en milieu ordinaire.

=> **La loi 2002-2** va affirmer les droits des usagers et définir des missions de protection à l'égard des personnes handicapées, d'actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques et pédagogiques, tant au niveau des enfants que des adultes.

Ceci implique des actions d'intégration scolaire, de réadaptation, d'insertion, de réinsertion sociale et professionnelle, d'information et de conseil ainsi que d'aide au travail. Les établissements d'accueils deviennent garants de ces droits. Ils sont alors soumis à plusieurs obligations dont l'élaboration d'un projet d'établissement, de projets individuels, de livrets d'accueil et de contrats de séjour, d'un règlement de fonctionnement, d'un conseil de vie sociale...

=> La Loi du **11 février 2005** apporte une nouvelle définition au handicap et un droit à la compensation destiné à financer le coût des aides techniques et humaines. Cette loi met en avant l'intégration des personnes handicapées en milieu ordinaire et leur accès à la citoyenneté.

Ce bref rappel historique et législatif est incontournable. Il montre bien l'évolution de la prise en compte des personnes handicapées dans notre société, notamment durant le siècle dernier. La volonté intégrative de ces personnes offre des perspectives intéressantes si celle-ci est accompagnée des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à sa mise en œuvre. En ce sens, une des conditions nécessaires à toute intégration est que la personne et le milieu (et plus largement la société) vaquent ensemble à la réussite de cette entreprise, pour que l'intégration des personnes handicapées en milieu ordinaire devienne une norme sociale. Ainsi, une personne handicapée mentale pourra se sentir citoyenne à part entière.

## *Chapitre 3 : La socialisation*

### 3.1 : LA NOTION DE CITOYENNETÉ :

La loi 2005 aborde la notion d'accès à la citoyenneté pour la personne handicapée ainsi que la participation à la vie sociale. La citoyenneté est « *l'engagement civique, c'est à dire qui prend le citoyen (individu autonome et responsable) dans l'agencement de la cité...* »

*[... La citoyenneté est liée à une participation effective dans la vie locale, dans l'espace de la cité, dans les lieux de vie, dans la quotidienneté. Le citoyen isolé rayonne sur un milieu restreint. Il doit s'associer pour être efficace, pour faire vivre des groupements qui pourront faire partager des arguments et convaincre...][... Eduquer le citoyen, c'est donner à l'enfant les moyens d'exercer le droit de cité...][... elle permet d'apprendre à vivre ensemble. Dans*

*le secteur de l'éducation spécialisée, c'est aussi amener l'enfant à s'interroger sur ses actions et celles des autres d'après les règles et les lois. »<sup>17</sup>*

**Si la citoyenneté permet d'apprendre à vivre ensemble, elle contribue donc à sociabiliser l'individu.**

Cette notion implique l'autonomie relative de la personne et son intégration à la société par l'intermédiaire de groupe social au niveau local. L'éducation, un des nombreux droits du citoyen, permet à l'enfant de s'inscrire dans un rôle de citoyen. Amener l'enfant à s'interroger sur ses actions et celles des autres d'après les règles et les lois, permet, au regard de l'autonomie, de favoriser son positionnement d'acteur de sa citoyenneté.

Au regard du public accueilli, je me suis interrogé sur la manière dont je pouvais intervenir dans la structure en tant qu'éducateur spécialisé. Je me suis alors naturellement tourné vers les missions de l'établissement, la 1<sup>ère</sup> étant : *« Favoriser le changement, les réaménagements de la problématique psychosociale appuyée sur le postulat de l'éducabilité. »*

En tant qu'« éducateur » travaillant à partir du postulat de « l'éducabilité », il m'a semblé naturel de rechercher ce qu'est vraiment l'éducation. Je me suis tourné ici vers le point de vue des praticiens de l'éducation, laissant de côté les définitions plus générales, que j'ai trouvé incomplètes.

### **3.2 : L'EDUCATION :**

*« C'est l'ensemble des mécanismes et des actions qui contribuent à la socialisation des individus, mais elle est également l'art de développer les qualités potentielles, physiques, intellectuelles et morales d'une personne. »<sup>18</sup>*

---

<sup>17</sup> *Dictionnaire de l'enseignement et de l'éducation spécialisé éditions Bordas Philippe Fustier et Philippe Jeanne. P54-55*

<sup>18</sup> *Dictionnaire de l'enseignement et de l'éducation spécialisé éditions Bordas Philippe Fustier et Philippe Jeanne – p. 108*

D'après cette définition, **l'éducation permet également de socialiser l'individu.**

Pendant ce stage de 3ème année, j'ai découvert que la socialisation était une des difficultés majeures des enfants accueillis à l'IME, comme le montre mes observations sur le terrain.

En effet, d'après mes recherches sur le handicap mental, la déficience entraîne des capacités fonctionnelles limitées tant sur le plan de l'autonomie personnelle que sociale.

De plus, des troubles associés peuvent également générer des difficultés adaptatives en milieu ordinaire car ils affectent la santé psychique, la vie affective et le comportement social de l'individu.

Par ailleurs, certains enfants ont des traits psychotiques qui altèrent profondément leur perception de la réalité ainsi que leur comportement social. Cela perturbe de manière non négligeable leurs relations avec le monde extérieur.

L'annexe 1 du référentiel professionnel balisant le cadre d'intervention et les missions des éducateurs spécialisés stipule que : *« Par son implication dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, l'éducateur aide des personnes en difficulté dans le développement de leur capacité de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. »*

Aux vues de ce qui a été précédemment énoncé, j'en viens donc à la question suivante : qu'est-ce que la socialisation ?

### 3.3 : LA SOCIALISATION :

Aristote affirmait que l'individu est un animal social destiné à vivre en relation étroite avec d'autres personnes importantes pour lui. Tout au long de sa vie, l'enfant va rencontrer divers agents socialisateurs à commencer par ses parents, l'école, des associations culturelles ou sportives...

La socialisation est un « *processus par lequel des individus s'adaptent aux exigences de la vie sociale et deviennent des membres de groupes, de collectifs ou de sociétés. Pour l'enfant, la socialisation est aussi le processus visant à l'intégration des coutumes, des règles et des valeurs de la société dans laquelle il vit. En effet, la socialisation de l'enfant détermine la qualité de son intégration future à la société. Pour se socialiser, l'enfant doit solliciter ses capacités psychomotrices et cognitives et bénéficier de reconnaissance de la part de son entourage. La capacité de l'enfant à communiquer joue également un rôle crucial dans sa socialisation...* », [...Le contrôle de soi-même permet également la socialisation. »<sup>19</sup>

« *La socialisation vise à **construire une identité sociale** et à **intégrer l'individu à la société**. Elle fait d'un individu un être social, et elle est aussi créatrice de lien social. Elle assure donc l'intégration de l'individu (fonction micro sociologique : "moi + société"), ainsi que la cohésion sociale (macro-sociologique : "moi + eux + société").*<sup>20</sup>

Pour illustrer ces définitions, lors de mon stage de 3ème année j'ai mis en place une activité intégrative « football » au club sportif communal, pour 4 enfants de l'IME. Ces enfants ont du s'adapter aux différentes règles de l'entraînement et du football en général, ainsi qu'aux valeurs du groupe. Ils ont ainsi pu devenir membres de ce groupe social que forment les jeunes se rendant à l'entraînement.

---

<sup>19</sup> [http://www.cite-sciences.fr/lexique/pop\\_definition.php?definition=2&idmot=&iddef=1128&idmedia=&id\\_expo=47&lang=fr&id\\_habillage=80](http://www.cite-sciences.fr/lexique/pop_definition.php?definition=2&idmot=&iddef=1128&idmedia=&id_expo=47&lang=fr&id_habillage=80)

<sup>20</sup>

<http://www.ac-grenoble.fr/webcurie/pedagogie/webses/premiere/culture/socialisation.htm>

Pour ce faire, ils ont du utiliser leurs capacités psychomotrices en pratiquant le football, cognitives en comprenant et respectant les consignes de l'entraîneur et leur capacité à communiquer pour créer du lien social avec les autres enfants.

Deux principales approches coexistent pour définir la notion de socialisation. L'approche anglo-saxonne montre que les individus s'insèrent socialement par les relations inter personnelles, l'apprentissage et l'appropriation de statuts et de rôles qui permette à l'individu d'exister au sein de sa société d'appartenance.

La deuxième approche, dite déterministe, privilégie le modelage des conduites de l'individu ou du groupe social aux normes et valeurs existantes préalablement dans la société d'appartenance.

Personnellement, je pense que la deuxième approche, dite déterministe, trouve ses limites dans le fait que l'individu se conditionne et se formate aux normes et aux valeurs du groupe. En effet, si l'individu rencontre un groupe dont la norme est, par exemple, la transgression des lois, il sera alors soumis à son influence et y modèlera ses conduites.

Dans la première approche, l'individu interagit avec les membres du groupe. Il peut alors interroger les normes et les valeurs existantes, mettre du sens sur les conduites, s'en distancier et les comparer avec ses propres valeurs. Il est ainsi, à mon sens, d'avantage agent de sa socialisation.

Pour Piaget, « *la socialisation tient une place primordiale dans le développement de l'enfant.* »<sup>21</sup> Elle est la résultante de deux processus actifs et complémentaires d'adaptation que sont l'assimilation et l'accommodation.

#### > **L'assimilation** :

C'est l'incorporation des expériences nouvelles, des choses et des personnes dans les structures existantes.

<sup>21</sup> Source : Sciences sociales – A. Beitone, C. Dollo, E. Le Masson, C. Rodrigues – p110-111.

### > **L'accommodation** :

Les structures existantes se modifient, ce qui est provoqué par les expériences nouvelles.

Toujours selon Piaget, on peut donc dire que « *l'adaptation à l'environnement, c'est l'équilibre entre assimilation et accommodation, la régulation entre le sujet et le milieu.* »<sup>22</sup>

La socialisation est un processus dont les objectifs sont doubles : **la construction d'une identité sociale et l'intégration de l'individu à la société.** Cette notion est au cœur du projet institutionnel puisque deux de ses missions sont : la structuration de la personnalité de l'enfant et la préparation d'une adaptation future à une vie sociale ordinaire.

Selon Daniel Diquemare, l'autonomie a pour fonction essentielle de permettre la socialisation.

Le décret n°2005-1589 du 19 décembre 2005 stipule « *la Création des Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.* » (CDAPH)

Une des missions de l'établissement incombe à l'éducateur de « *développer l'autonomie psychique et sociale de l'enfant* », tout comme dans le référentiel professionnel.

Je constate que cette notion est au cœur du métier de l'éducateur spécialisé. Il me paraît donc nécessaire de rechercher ce qu'est l'autonomie, le rôle qu'elle joue dans la socialisation d'un enfant et en quoi elle serait un facteur essentiel de sa socialisation.

### 3.4 : **L'AUTONOMIE** :

---

<sup>22</sup> *La socialisation – Construction des identités sociales et professionnelles – Claude Dubar – Edition Armand Colin – P.20-21*

« *Etymologiquement, le mot autonomie provient de deux mots grecs : auto, « soi-même », et nomos, « loi » ou « règle » ; donc la liberté de se gouverner par ses propres lois. »*<sup>23</sup>

D'après cette définition l'individu serait en capacité de satisfaire seul ses besoins, sans se soumettre à la moindre contrainte qu'il n'aurait décidé.

Cependant, depuis sa naissance et de part ses besoins, ses envies et ses désirs, l'enfant se construit en inter-relations avec les autres (sa mère, son père, son entourage, l'école...) Certains de ses rapports au monde sont imposés. Ils sont régis par des lois, des règles, des contraintes qui lui permettent de réguler ses relations avec les autres afin de pouvoir vivre ensemble.

L'enfant est donc tenu d'élaborer des stratégies et des conduites dans son rapport aux autres, qui lui permettront d'accéder à ses désirs. Ce qui implique sa socialisation.

Nous parlerons donc ici du concept d'autonomie sociale, dans le rapport qu'entretient l'individu avec la société et les agents socialisateurs.

Diquemare offre une réflexion intéressante autour du concept d'autonomie sociale. Il précise tout d'abord que l'homme ne pourra jamais être totalement autonome. En effet, l'homme, en fonction de la société à laquelle il appartient, sera plus dépendant de l'autre ou du groupe ou bien de son système économique et social.

L'autonomie serait subjective et fonction de notre cadre de références personnel ainsi que de notre système de valeur propre. Mais aussi des normes sociales.

Diquemare parle de 4 sortes d'autonomie : l'autonomie physique, matérielle, affective et intellectuelle ; toutes nécessaires pour accéder à l'autonomie sociale.

<sup>23</sup> *Dictionnaire le petit Robert - 1993 - p.163*

### A/ L'autonomie physique :

C'est la motricité en général, la capacité de déplacement et de préhension. (Se servir de ses mains, faire des gestes et des mimiques. Elle comprend aussi la latéralisation et l'intégration du schéma corporel.

L'autonomie ne peut se passer d'un fonctionnement sensori-moteur correct.

L'autonomie physique relève d'avantage de la fonction du psychomotricien en IME, que de l'éducateur, je ne m'étendrai pas sur ce domaine.

### B/ L'autonomie matérielle :

Elle s'acquiert par un travail rémunéré dont les motivations sont différentes pour chacun. Principalement, il y a la nécessité matérielle, le besoin de reconnaissance sociale et l'estime de soi. Elle nécessite aussi de savoir gérer son budget.

L'autonomie matérielle, c'est aussi l'adaptation du milieu à l'individu. (le fauteuil roulant pour une personne handicapée par exemple)

### C/ L'autonomie affective :

Diquemare parle d'autonomie affective quand la personne n'est pas dépendante de ses sentiments et émotions, qu'elle domine ses pulsions, et qu'elle arrive à trouver la distance nécessaire à son équilibre personnel et social. (Pouvoir travailler avec une personne que l'on n'aime pas, ne pas choisir une activité par la personne qui l'anime mais par l'intérêt qu'elle suscite...)

La relation qu'entretiennent l'éducateur et l'utilisateur est primordiale et doivent permettre de favoriser l'affirmation de ses idées, de sa personnalité, l'expression de ses sentiments sans que cela génère de culpabilité ni

d'angoisses. L'éducateur doit amener l'autre à se responsabiliser et se prendre en charge. Les jugements moraux et les réponses immédiates sont à proscrire.

#### D/ L'autonomie intellectuelle :

C'est l'ensemble des capacités qui font que nous nous adaptons à diverses situations par le raisonnement, l'analyse et l'action. Pour affirmer sa personnalité et être autonome, il faut un minimum d'esprit critique et de résistance à l'influence.

Raisonnement ne suffit pas pour être autonome. Il faut aussi passer à l'acte, prendre des initiatives et faire des choix en cohérence avec ses attitudes.

Vouloir se réaliser selon son système de valeurs est primordial pour l'autonomie intellectuelle. Cela permet l'épanouissement de la personnalité, sans cela il n'y aurait jamais de progrès ni d'ambitions.

#### E/ L'autonomie psychique :

Une autre des missions de l'établissement est de favoriser le développement de l'autonomie psychique. Pour devenir autonome, il faut une volonté de l'être. Lorsque l'on signifie un interdit à un enfant, cela a une valeur symbolique car il va pouvoir faire un lien entre ses désirs, ses pulsions et les normes sociales qui lui sont énoncées.

Par la connaissance et la prise en compte de limites, (renvoyées à ses pensées et à ses actes) il va pouvoir se positionner de façon autonome.

*« Freud désigne sous le terme « mécanismes de défense », l'ensemble des manifestations de protection du moi contre les agressions intérieures (la pulsion) et extérieures susceptibles de constituer des sources d'excitation et d'être des facteurs de déplaisir. »<sup>24</sup>*

---

<sup>24</sup> Source : Modules UF4 vie collective –DEES – Jean-Michel Baude – Editions Vuibert - p.43

« *Le moi représente le pôle défensif de la personnalité.* »<sup>25</sup> Il dépend des revendications pulsionnelles et des exigences de la réalité. (le surmoi)

Plus le moi est fort, plus l'individu sera capable de résister aux agressions internes et externes, plus il s'adaptera facilement à son milieu et sera autonome et inversement si le moi est faible.

**C'est pourquoi l'autonomie psychique est indispensable à l'autonomie sociale de l'enfant, donc à sa socialisation.**

En effet, l'accès d'un jeune à la socialisation ne sera possible que s'il connaît, comprend, se distancie et se positionne face aux interdits et aux règles de la société et qu'il dispose d'un « moi assez fort » pour se protéger des agressions internes et externes.

L'autonomie est une notion subjective et l'individu ne sera jamais totalement autonome. En ce sens, et en considérant les difficultés d'accès à l'autonomie que connaissent les enfants handicapés mentaux, l'éducateur doit « *favoriser la curiosité intellectuelle et les motivations sur le long terme. Il doit aussi rechercher des objectifs opérationnels à court terme pour mobiliser la personne ; élaborer une prise en charge dégressive ; maîtriser la relation affective ; rechercher la situation et les activités en fonction des usagers ; observer ; évaluer les actions menées.* »<sup>26</sup>

La « recherche de situation et d'activités en fonction des usagers » me paraît prépondérante dans notre pratique. J'explique cette phrase de deux façons : la première est qu'il faut rechercher des activités en fonction des besoins et du projet des enfants. La seconde est que ces activités peuvent émerger à partir de leurs désirs.

---

<sup>25</sup> *Vocabulaire de la psychanalyse – P.U.F – Laplanche et Pontalis – 1967 – p.241*

<sup>26</sup> *Approche opérationnelle du concept d'autonomie – Daniel Diquemare, psychosociologue/formateur en école d'éducateurs.*

En effet, j'ai constaté dans ma pratique que travailler à partir du désir de l'enfant et de ses questions favorise sa motivation, sa concentration et son envie de se mettre au travail. De plus, cela contribue à ce que le sujet se positionne en tant que tel et en tant qu'acteur de son projet.

#### F/ La notion d'acteur :

La loi 2002-2 définit entre autres les droits fondamentaux des personnes, incluant la participation de l'utilisateur et de son entourage à la conception et à la mise en œuvre de sa prise en charge.

En ce sens, il me paraît fondamental en tant qu'éducateur spécialisé d'amener la personne à se rendre un maximum actrice de sa prise en charge afin qu'elle donne du sens à son projet et qu'elle s'y inscrive activement.

Etre acteur n'est pas à comprendre ici dans le sens de « jouer un rôle » ou de « faire semblant de... »

*« Cette posture souligne les capacités d'initiative et l'autonomie relative dont disposent les individus. (Ou les groupes) Cette capacité de choix implique aussi une aptitude à raisonner et à délibérer. C'est mettre en avant les choix et décisions prises par un sujet social dans un contexte donné. »<sup>27</sup>*

Aux vues de ce qui a été énoncé plus haut, il apparaît que **favoriser la position du sujet comme acteur contribue à le rendre autonome.**

Je vais maintenant étudier les moyens mis à disposition de l'enfant pour lui permettre de travailler sa socialisation.

### 3.5 : LE QUOTIDIEN :

---

<sup>27</sup> Source : *Le dictionnaire des sciences humaines – J.F Dotier – Editions Sciences humaines –2004– P.4*

Les enfants accueillis dans la structure sont accompagnés au quotidien par les éducateurs spécialisés. Mais qu'est-ce que le quotidien ? De quoi se compose t-il ?

*« Le quotidien est un lieu d'échanges, d'interactions, de partage de normes et de valeurs, balisé par des règles, dont certaines peuvent varier selon le contexte. (Les récréations, le repas, les activités...) « Sans règles, sans habitudes, sans pratiques communes, aucune vie de famille, aucune organisation, aucune communauté ne serait possible. »<sup>28</sup>*

Joseph Rouzel parle de « ces tout petits riens » constituant la trame même du quotidien, à savoir : dormir ; se lever ; se laver ; faire son lit ; les courses ; la vaisselle ; le ménage ; manger ; bavarder ; bailler ; se balader ; bouquiner ; s'ennuyer ... *« Derrière un geste simple, il y a un apprentissage d'un modèle social »<sup>29</sup>*

Norbert Elias l'affirme : *« les règles de politesse comme se tenir à table [...] résultent pour l'individu de normes sociales intériorisées, qui procèdent d'un long processus de socialisation. Elles engagent chez les personnes des dimensions essentielles de l'existence : l'estime de soi, la reconnaissance par autrui, la recherche d'identité, le besoin de communication et d'échange social. »<sup>30</sup>*

En tant qu'éducateur en IME, la socialisation de l'enfant se travaille au quotidien. En effet, le quotidien est un support d'observations du jeune dans ses relations aux autres, (aux éducateurs, aux autres enfants, au personnel de l'IME...) c'est aussi un support d'actions éducatives permettant un travail de socialisation.

---

<sup>28</sup> *Les règles du jeu – L'action collective et la régulation sociale - J.D Reynaud – Edition Armand Collin - 1997*

<sup>29</sup> *Dictionnaire des sciences humaines – Sylvie Mesureet Patrick Savidan – Quadridge/PUF – P. 943*

<sup>30</sup> *La société des individus – Elias Norbert – Editions Fayard – 1991 – 301 pages*

## **Le quotidien est donc un lieu de socialisation**

### **3.6 : LE GROUPE :**

En IME le groupe fait parti intégrant du quotidien. C'est un lieu d'interactions qui permet à l'enfant de se construire par l'écoute, les échanges, le partage, les conflits...

Fischer le définit « *comme un ensemble social identifiable et structuré, caractérisé par un nombre restreint d'individus et à l'intérieur duquel ceux-ci interagissent, jouent des rôles selon des normes de conduites et des valeurs communes, dans la poursuite de leurs objectifs.* »<sup>31</sup>

Selon lui c'est « *un système organisé composé d'individus qui vont partager des valeurs, des besoins, des buts et vont interagir de manière à influencer mutuellement leurs attitudes et leurs comportements* »<sup>32</sup>.

Il existe deux formes de groupes. Les groupes formels se caractérisant par le fait qu'ils correspondent à une organisation définie ; les membres y ont une place assignée et des rôles précis, notamment par une structure hiérarchique.

Le groupe auquel l'enfant est rattaché à l'IME (groupe 2, groupe 3...) est un groupe formel.

Les groupes informels se caractérisent par une émergence imprévue ; les membres qui les composent y sont de leur plein gré ; les rôles joués par chacun ne sont pas imposés et les interactions ne sont pas hiérarchisées. Comme les groupes qui se créent en récréation par exemple !

---

<sup>31</sup> *Les champs du social- Fisher – Dunod – 1996 – p.95*

<sup>32</sup> *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale – Fischer- Dunod - Paris - 2005.*

Le groupe permet à l'enfant de se socialiser et de s'intégrer mais aussi de se différencier par rapport à l'autre (l'individuation) de part par ses choix, ses idées et ses opinions. Il aide donc l'individu à construire son identité propre.

Le groupe entretient des dynamiques qu'il importe de connaître pour mieux l'accompagner. Selon Lewin<sup>33</sup> « *toutes les conduites sont fonction d'un contexte dans lequel elles se produisent.* » Il parle d'un « *champ de force où coexistent un certain nombre d'éléments interdépendants* » et englobe « *tous les facteurs qui déterminent la conduite d'un individu dans une situation donnée.* »

Ainsi, lors d'une activité par exemple, la composition du groupe, l'éducateur qui l'encadre, le lieu où elle se déroule, le temps qu'elle va durer... sont d'autant d'éléments qui influenceront la dynamique du groupe, et donc, les individualités. L'enfant doit lui aussi, apprendre à décoder ces dynamiques pour pouvoir se positionner en tant que sujet actif du groupe, mais également pour prendre de la distance et faire ses propres choix. L'autonomie psychique dont il dispose sera, comme nous l'avons constaté au préalable, déterminante pour accéder à l'autonomie sociale.

La socialisation de l'enfant va s'effectuer par tous les événements de la vie quotidienne. Ses interactions avec l'autre (l'enfant, l'adulte...) à l'intérieur de groupes différents, dans lesquels interviennent des dynamiques différentes, vont lui permettre d'accéder à l'intégration sociale et contribuer au développement de sa personnalité.

La multiplication des expériences et de contextes différents contribue ainsi au développement de ce processus.

**Le groupe est donc lui aussi, un lieu de socialisation.**

### 3.7 : L'INTEGRATION

---

<sup>33</sup> *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale – Fisher – Dunod – P.233*

Nous avons observé que la socialisation de l'enfant déterminait la qualité de son intégration future à la société et que la socialisation était un processus de construction identitaire et d'intégration sociale. Qu'est-ce que l'intégration ? En existe-t-il plusieurs sortes ?

Pour Parson, « *l'intégration constitue une des fonctions du système social, assurant la coordination des diverses fractions de celui-ci, pour assurer le fonctionnement de l'ensemble.*

*A l'intérieur d'un groupe, l'intégration s'exprime par l'ensemble des interactions entre les membres, provoquant un sentiment d'identification au groupe et à ses valeurs. »<sup>34</sup>*

L'intégration comprend 3 dimensions : l'intégration physique, l'intégration fonctionnelle et l'intégration sociale.

#### A/ L'intégration physique :

C'est la première forme d'intégration, et la plus élémentaire. Elle consiste simplement à se trouver dans les mêmes lieux que les autres citoyens.

Avec un groupe d'enfants, nous sommes allés pique niquer dans un parc fréquenté par d'autres écoles et d'autres enfants, nous pouvons parler d'intégration physique.

#### B/ L'intégration fonctionnelle :

---

<sup>34</sup> *Lexique des sciences sociales – Madeline Grawitz – éditions dalloz, 2004 p.232*

C'est une forme d'intégration plus complexe puisqu'il s'agit d'assumer dans les mêmes lieux des actions quotidiennes comparables à celles des personnes ordinaires.

Avec 5 enfants, nous avons fait un travail de compréhension du fonctionnement de la cité. Dans ce cadre, ils ont été à la poste peser un courrier et acheter des timbres comme n'importe quel autre citoyen.

### C/ L'intégration sociale :

C'est la troisième et dernière forme d'intégration, la plus aboutie. Elle consiste à nouer des relations sociales positives avec ses pairs. L'intégration peut être scolaire, sociale ou professionnelle quelle que soit sa forme, elle suppose la volonté de réduire le décalage entre les possibilités de la personne handicapée et les exigences de la société.

Magalie, une jeune du groupe est en intégration en CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) deux fois par semaine, et s'est fait de nouveaux camarades. Voilà un exemple d'intégration sociale.

*« Le mouvement intégratif est double : Il consiste à modifier l'environnement social en le rendant plus accueillant et simultanément à optimiser les compétences des personnes handicapées.<sup>35</sup> »*

L'intégration physique par l'observation, fonctionnelle par l'action, et sociale par les relations, sont des supports de socialisation pour la personne handicapée. Par ce moyen, l'enfant va expérimenter des contextes différents propices au développement de sa socialisation, dont la finalité est l'adaptation à une vie sociale ordinaire.

**Nous pouvons donc dire que l'intégration est un moyen et une finalité de la socialisation.**

---

<sup>35</sup> Dictionnaire de l'enseignement et de l'éducation spécialisé éditions Bordas Philippe Fustier et Philipe Jeanne p165-166

Au fil de ce mémoire, j'ai effectué plusieurs constats. Tout d'abord, les difficultés occasionnées par les problématiques des enfants handicapés mentaux perturbent leurs relations sociales et complexifient le processus de socialisation.

Ensuite, la société propose un certain nombre de réponses humaines, techniques et financières pour venir en aide à ces personnes.

La socialisation est un processus dont les objectifs sont la construction d'une identité sociale et l'intégration de l'individu à la société.

Par ailleurs, le développement de l'autonomie psychique, l'éducation et l'accès à la citoyenneté contribuent à la socialisation de l'enfant handicapé mental.

Le quotidien et le groupe sont des lieux de socialisation.

Enfin, l'intégration est un moyen et une finalité de la socialisation.

Ces éléments nous permettent de dégager la problématique suivante :

***La socialisation de l'enfant handicapé mental peut être favorisée par la multiplication de situations contextuelles différentes.***

***Je fais l'hypothèse qu'en favorisant l'autonomie sociale d'un sujet en utilisant le quotidien, le groupe et l'intégration en vue d'une adaptation à la vie ordinaire, je répondrais à cette question.***

C'est donc ce que je vais développer dans la partie pratique de ce mémoire.

## INTRODUCTION

L'exploration théorique de la première partie m'a permis de dégager l'hypothèse que favoriser l'autonomie sociale d'un sujet en utilisant le quotidien, le groupe et l'intégration en vue d'une adaptation à la vie ordinaire pouvait favoriser la socialisation de l'enfant handicapé mental.

Nous allons maintenant vérifier au travers de ma pratique si cette hypothèse se confirme.

Tout d'abord, je vais présenter très succinctement la structure dans laquelle j'ai effectué mon stage.

Puis, je mettrai en avant quelques éléments d'observation de jeunes accueillis.

A partir de constats je présenterai un projet d'actions éducatives en mettant en évidence un but et des objectifs et proposerai des moyens pour y parvenir.

J'analyserai ces moyens en les mettant en corrélation avec les éléments théoriques précédemment étudiés avant d'évaluer ces actions.

## **1/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE**

L'IME dans lequel j'ai effectué mon stage à responsabilités est agréé pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés pour des enfants âgés de 6 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés.

Il s'articule autour de 3 versants : Le scolaire, l'éducatif et la thérapeutique. Afin de répondre à ses missions, une équipe de professionnels pluridisciplinaires travaille en étroite collaboration autour du jeune.

Un groupe comprend dix enfants à temps plein, encadré par deux éducateurs auquel se rattache un instituteur spécialisé. La prise en charge thérapeutique est assurée par un médecin-psychiatre, un psychologue, une psychothérapeute, une orthophoniste et une psychomotricienne.

Je vais tenter de répondre à mon hypothèse de travail au travers la situation de plusieurs jeunes<sup>36</sup>. Pour cette étude, je les ai choisis car ce sont des enfants dont la prise en charge a pu me poser des difficultés et m'ouvrir à de nombreux questionnements. De plus, ces jeunes sont ceux qui, du point de vue de l'équipe, rencontrent le plus de difficultés de socialisation.

---

<sup>36</sup> *Dans un souci de confidentialité, toutes les informations relatives aux jeunes ont été modifiées.*

J'ai été en situation de référence de l'un d'entre eux, que l'on appellera Mickaël.

## **2/ OBSERVATIONS :**

Les observations sont la base du travail éducatif. En effet, c'est à partir d'elles que va découler une analyse qui fera émerger des besoins. La pertinence des actions éducatives en découlant sera donc fonction de la qualité des observations d'un jeune.

Mickaël est un enfant handicapé mental de structure psychotique (d'après le psychologue de la structure.) Il a peu accès à l'abstrait et au symbolique. Il a des difficultés d'élocution et ne dispose que d'un vocabulaire limité qui ne lui permet pas d'être dans un réel échange verbal avec autrui. Il est beaucoup dans les enfantillages. (Jeux de pistolets, bruitages, surnoms dévalorisant qu'il donne aux autres enfants...) provoquant fréquemment un comportement inadapté dans la vie quotidienne. Ses relations avec les autres sont souvent conflictuelles car il a tendance à être dans l'immédiateté et dans l'action, sans avoir auparavant mesuré les conséquences de ses actes et ce qu'ils peuvent provoquer chez les autres. Il éprouve également des difficultés à mettre à distance ses affects pour se concentrer sur une tâche. Il se confronte souvent au cadre et aux règles, ne les comprenant pas toujours.

Hugo est également un enfant handicapé mental de structure psychotique qui éprouve les mêmes difficultés que Mickaël au quotidien hormis ses problèmes d'élocution. Nous avons également repéré chez cet enfant des hallucinations auditives qui perturbent ses relations sociales. Hugo et Mickaël entretiennent une relation quasiment exclusive.

Alexis est lui aussi handicapé mental et a souvent un rôle de tiers entre Mickaël et Hugo. Les trois garçons se retrouvent fréquemment ensemble en groupe informel lors des récréations. Alexis se serait construit sur un versant névrotique d'après le psychologue de la structure. C'est un enfant qui manifeste une grande anxiété quand il est confronté à une difficulté ou à une situation nouvelle. Cela se traduit au quotidien par un comportement impulsif ou par des blocages et des paroles dévalorisantes connotant un grand manque de confiance en lui. Il sollicite en permanence l'adulte quand il est confronté à un choix. « Pour dessiner je dois prendre le crayon rouge ou le crayon bleu ? » Si l'adulte ne lui répond pas, ses symptômes resurgissent.

Marlon est également handicapé mental. Lui a un rôle de bouc émissaire au sein du groupe. Il est fréquemment la cible de moqueries de la part d'Hugo et de Mickael. De plus, il entretient de par sa pathologie un sentiment de persécution se manifestant entre autres par des hallucinations auditives.

=> Aux vues des éléments ci dessus, nous pouvons constater que ces jeunes rencontrent des difficultés de socialisation.

### **3/ LE PROJET :**

La finalité de ce projet est que les enfants soient à même de générer des réactions adaptées aux différents milieux et aux personnes auxquels ils sont confrontés.

Pour atteindre cette finalité, j'ai dégagé un but à atteindre qui est d'amener ces enfants à développer leurs capacités de socialisation.

Les objectifs que je propose pour atteindre ce but sont d'être capable : de respecter les règles d'une activité ; d'adapter ses attitudes et comportements

aux exigences d'une activité ; de développer des stratégies relationnelles différentes adaptées aux situations et aux personnes ; de gérer sa frustration ; d'être capable de mobiliser ses capacités psychomotrices et cognitives ; de se positionner en tant qu'acteur de sa prise en charge et de développer son autonomie psychique et sociale.

De par les activités que j'ai pu mettre en place lors de mon stage à responsabilité, je vais exposer les moyens mis en œuvre pour répondre au but annoncé.

#### **4/ L'ACTIVITE JEUX DE SOCIETE :**

##### **A) PRESENTATION DE L'ACTION**

Les enfants ont tendance à beaucoup fonctionner à partir du ludique. De ce fait, un atelier jeu de société a vu le jour. Durant cette activité Mickaël travaille avec Hugo, Marlon et Alexis les enfants avec lesquels il a le plus de difficultés relationnelles.

Les objectifs de cette activité sont d'être capable de respecter les règles mises en place en y adaptant son comportement, de développer son autonomie psychique et sociale ; de gérer la frustration, de respecter la place et la parole de l'autre et d'être capable de mobiliser ses capacités cognitives.

Je leur ai demandé de choisir un jeu à partir duquel ils souhaitaient travailler, ils ont pu se mettre d'accord sur le UNO.

Lors de la première séance, nous avons établi ensemble les règles de l'activité. Dans un premier temps, j'ai dû les questionner : « pensez-vous qu'il sera possible de jouer au UNO ensemble si les enfants s'insultent ? » Alexis

répond : « ben moi, si on m'insulte j'arrête de jouer. » Je réplique : « d'accord alors on peut noter cette règle ? » les enfants acquiescent. Tour à tour, ils ont pu proposer des règles que nous avons ou non, validé ensemble.

Ensuite, nous avons fabriqué plusieurs panneaux sur lesquels chaque règle était illustrée par un dessin ou un coloriage les rendant plus concrètes. Avant chaque début d'activité, les enfants les utilisaient afin de rappeler tour à tour les règles.

Au départ, je ne joue pas avec eux. Je veille uniquement au bon déroulement de l'activité.

Le UNO se compose de cartes de quatre couleurs différentes sur lesquelles des chiffres sont inscrits de 0 à 9. Il existe aussi cartes « spéciales. » (Sauter un tour, donner 4 cartes à l'autre, changer de sens...) Pour adapter l'activité à chacun j'ai tout d'abord enlevé ces cartes « spéciales » car le fait de manipuler les chiffres et les couleurs ne fut pas évident pour tous au départ. Je les ai réinsérés dans le jeu une à une, au fur et à mesure des séances.

Quand les règles du jeu furent acquises de tous, chaque enfant à tour de rôle fut garant de leur application. J'ai pu alors me placer en retrait, en essayant de me cantonner au rang de simple joueur.

Lorsqu'un enfant transgressait les règles du jeu, celui qui en était garant avait pour mission de les lui rappeler. Cet enfant pouvait faire appel à moi s'il en éprouvait le besoin pour lire la notice ou intervenir quand faire appliquer les règles devenait trop difficile.

Quand les règles de l'activité étaient transgressées (insultes, comportement inadapté...) je montrais à l'enfant le panneau qui illustre la règle

bafouée j'écartais l'enfant du jeu, dans la même pièce ou en dehors quand c'était trop compliqué.

L'enfant n'était pas « puni. » Je lui laissai du temps pour se calmer et réfléchir à son/ses acte(s) ce qui à mon sens est foncièrement différent. Quand il avait réfléchi, il pouvait m'appeler et nous rediscutions de l'incident.

Une fois le jeu maîtrisé de tous, nous en changions.

### **B) ANALYSE :**

Les activités éducatives sont un élément du quotidien des enfants en IME. J'ai choisi de regrouper Hugo, Mickaël, Alexis et Marlon en groupe formel car leurs difficultés relationnelles les empêchent de se concentrer sur une tâche. En favorisant le développement de leur autonomie affective, je souhaite ainsi les aider à dominer leurs pulsions, à trouver la distance nécessaire à l'autre et donc contribuer au développement de leur socialisation.

Dans ma pratique, j'ai constaté que travailler à partir du désir de l'enfant favorisait un positionnement en tant qu'acteur et améliorait la qualité de la prise en charge éducative de part leur intérêt à venir à l'activité. C'est pourquoi je leur ai demandé de choisir le support. En effet, cela suscite leur envie de jouer, met à l'épreuve leur frustration, favorise l'apprentissage et la concentration.

L'intériorisation des règles du jeu et de l'activité favorise également le processus de socialisation. J'ai donc souhaité qu'ils participent à leur élaboration afin qu'ils en comprennent le sens, qu'ils les mettent à distance et qu'ils s'y confrontent. Ainsi, en contribuant à la création des règles sociales, ils pourront plus facilement faire des liens entre leurs désirs, leurs pulsions et les exigences de la réalité qu'ils ont eux même déterminés. En ce sens, les enfants se positionnent d'avantage en tant qu'acteurs, ce qui favorise leur autonomie psychique et sociale.

Comme nous avons pu le voir en partie théorique, les enfants de structure psychotique ont des difficultés d'accès à l'abstrait et au symbolique. La conception de panneaux représentant les règles à contribuer à les rendre plus concrètes.

J'ai trouvé intéressant que dans cette activité ce ne soit pas l'éducateur qui incarne la fonction symbolique (même si je la représentais, par la reconnaissance sociale des enfants) mais le cadre lui-même créé par l'enfant.

En étant à tour de rôle garant de l'application des règles du jeu, chacun à pu bénéficier de la reconnaissance de la part du groupe comme membre à part entière. De plus, le fait de déléguer ce rôle m'a permis d'effectuer une prise en charge dégressive du groupe.

Le fait d'écarter un enfant du groupe lorsqu'il transgressait les règles de l'activité m'a permis de lui faire prendre conscience que la socialisation est aussi le processus par lequel les individus s'adaptent aux exigences de la vie sociale et deviennent membres de groupes. Je me devais alors de faire prendre conscience à l'enfant que son comportement était inadapté à la poursuite de l'activité.

En revenant avec lui sur les causes de son acte et en l'aidant à envisager ses propres stratégies à mettre en place pour que dans les mêmes circonstances il ne déborde pas, j'ai laissé un manque dans le discours éducatif pour qu'il puisse s'inscrire en tant que sujet et élaborer son propre savoir. (Ce que je vais illustrer par deux exemples dans la prochaine partie.)

Changer de jeu avait pour objectif que les enfants découvrent d'autres règles, transfèrent des savoirs et comprennent que dans un jeu, une activité, dans l'IME ou dans la vie il y a des règles différentes suivant les contextes qu'il faut connaître et respecter afin de pouvoir vivre ensemble.

### **C) EVALUATION**

J'ai pu observer que chaque enfant avait parfaitement intégré les règles du jeu et de l'activité. En effet, au départ d'une séance, chacun a pu restituer l'ensemble des règles. Au départ, beaucoup ont été transgressées mais au fil du temps cela s'est régulé. De plus, quand ce fut le cas ils ont su formaliser pourquoi il était important de respecter la règle.

Certains enfants ont pu élaborer des réponses leurs étant propres afin de créer des stratégies relationnelles.

Hugo, par exemple, quand il sentait que les choses devenaient trop compliquées, a trouvé comme solution de sortir se calmer 5 à 10 minutes, puis de revenir jouer. Ce qui a nécessité des efforts importants de sa part.

Mickaël, lui, a pris le panneau en rapport avec la règle transgressée et il est sorti de la pièce. Quand je suis allé le voir il m'a dit en me montrant le panneau : « Il est puni lui, mais ne t'inquiète pas Jérôme, je le surveille. » Je lui ai répondu : « d'accord, quand il aura réfléchi, tu pourras le ramener avec nous. »

En se positionnant comme sujets, en prenant des initiatives et en appliquant leurs choix, ils ont pu être acteurs de leur prise en charge.

Le respect de la parole de l'autre a été plus difficile, il m'a fallu être présent pour fréquemment réguler les échanges et permettre à chacun de s'exprimer. Toutefois, la place de chacun a été respectée tout comme leur reconnaissance mutuelle comme membres à part entière du groupe.

### **5/ LES ACTIVITES INTEGRATIVES :**

## **A) PRESENTATION DE L'ACTION**

Pour que les enfants réalisent ce but, j'ai mis en place plusieurs situations différentes sur l'extérieur dans lesquelles la composition des groupes et les supports variaient.

Les objectifs étant de leur permettre de s'adapter à d'autres contextes en repérant selon les situations les règles qui diffèrent et en transférant à d'autres celles qui sont similaires ; de respecter les règles d'une activité ; de développer des stratégies relationnelles différentes adaptées aux situations et aux personnes et de développer son autonomie psychique et sociale.

Ces activités ont été menées le jeudi, à la fréquence d'une sortie par semaine. Avant chaque sortie je questionnais les enfants sur les règles de l'activité. Sur le retour, nous faisons un point pour savoir comment ils avaient vécu la sortie et s'ils avaient repéré des règles différentes ou similaires.

### **❖ La sortie piscine :**

Pour cette activité que j'ai menée avec une autre éducatrice du groupe, nous souhaitons observer comment les enfants se socialisaient et prenaient en compte l'autre dans une activité intégrative. C'est pourquoi je présente cette partie sous forme d'observations et de prise en charge éducative individuelle.

Mickaël et Hugo s'amusent en s'éclaboussant. Dans l'euphorie, ils ne se rendent pas compte qu'ils arrosent une dame qui beigne un bébé. Malgré une réflexion de cette dernière, il faudra que j'intervienne pour qu'ils cessent de projeter de l'eau sur les autres ; et les prennent en compte dans leurs jeux.

Jordan pousse un autre enfant du groupe dans l'eau. Je l'avertis une fois mais il recommence. Je lui demande de s'asseoir sur le bord pour réfléchir

à ce qu'il a fait. Il me demande pourquoi. Je lui réponds : « quand un joueur de foot en pousse un autre, que fais l'arbitre ? » Il lui donne un carton », « et s'il recommence ? » Il rétorque « le joueur sort du terrain. » Je lui réponds : « et bien tu vois, là c'est pareil. »

A la file d'attente au toboggan, je vois Mickaël passer devant plusieurs enfants. Je vais le voir et lui demande s'il trouve normal de doubler les autres. Il me répond qu'il est pressé de recommencer. Je lui rétorque que les autres aussi et lui demande d'aller à la fin de la file. Marlon arrive. Je lui demande de passer avant Mickaël. Ce dernier me signifie que c'était sa place. Je lui réponds, qu'il comprend maintenant l'effet que se faire doubler produit.

❖ **La sortie théâtre :**

Arrivé au théâtre je fais remarquer à Mickaël que comme au toboggan, on attend son tour car les personnes sont impatientes de sortir de la file et d'aller s'asseoir.

Pendant que je paie les places de théâtre au guichet, une vendeuse les distribue aux enfants. Quand arrive le tour de Marie, la vendeuse tourne la tête pour répondre à une de ses collègues. Marie l'interrompt et lui dit : « tu me donne mon ticket s'il te plaît ? » Je lui demande d'attendre en lui rappelant qu'elle non plus, n'aime pas qu'on lui coupe la parole. Je lui signifie également que quand on ne connaît pas la personne, on la vouvoie.

Durant la pièce, Marlon et Hugo discutent. Une dame à côté d'eux leur demande de se taire. Hugo vient me voir et me fait part de la réflexion de la dame.

❖ **La sortie cinéma :**

A l'entrée du cinéma, je demande à Mickaël pourquoi on ne passe pas devant les autres ? Je lui fais remarquer que nous serions assis plus rapidement. Il rigole et me dit : « ben non quand même pas, les autres ne seraient pas contents. » Je lui réponds que je le pense aussi.

Au guichet, je paie les billets et propose à Marie de demander les places à la vendeuse en lui rappelant qu'elle ne connaît pas cette dame. Elle la vouvoie et lui demande poliment.

Pendant le film, Hugo est assis entre Alexis et Mickaël qui commencent à discuter. Hugo vient me le signifier. Je lui demande s'il se souvient de la réflexion de la dame au théâtre. Il me répond : « ben oui elle avait raison on n'entend rien. »

## **B) ANALYSE**

Comme on a pu le constater en partie théorique, la socialisation est le processus visant à l'intégration des coutumes, des règles et des valeurs de la société dans laquelle l'individu vit. Se socialiser implique donc d'apprendre à vivre avec l'autre, de le prendre en compte dans ses actions.

En mettant en place des apprentissages transférables à d'autres situations (une des missions de l'établissement) et en permettant à l'enfant de faire des liens entre-elles, il peut ainsi repérer que même si certains milieux semblent différents, il existe des règles communes à chacun d'entre eux. Il se doit de les identifier pour s'adapter aux exigences de la vie sociale.

Lors de la sortie à la piscine, Jordan a pu faire un parallèle entre les règles de la piscine et celles du football, qu'il a déjà intériorisé. Ce parallèle lui a

permet d'une part d'intérioriser plus facilement la règle et d'autre part de faire des liens entres-elles.

Le fait d'avoir été dérangé par Alexis et Mickaël au cinéma à permis à Hugo de comprendre que pour vivre avec les autres, il faut les prendre en compte. En le renvoyant directement aux actes qu'il a pu produire, (projeter de l'eau sur les autres, parler fort au théâtre) et en lui demandant de se mettre à leur place, j'ai pu contribuer à développer chez lui un sentiment d'empathie.

En aidant Mickaël à faire des liens entre les files d'attente du toboggan et du théâtre, il a pu se positionner de façon autonome par rapport à celle du cinéma. Lorsque les autres sont passé devant lui à la piscine et ont pris sa place, ses « structures existantes » se sont modifiées, ce qui a été occasionné par une nouvelle expérience. Selon Piaget, nous pouvons parler ici d'accommodation au milieu.

De même, Marie a également pu mettre à profit l'expérience du théâtre pour développer des stratégies relationnelles différentes en fonction en fonction des personnes au cinéma. Ainsi elle a pu adapter son comportement a une personne qu'elle ne connaissait pas.

### **C) EVALUATION**

Mettre en place des apprentissages transférables est une des difficultés auxquelles j'ai été confronté lors de ce stage compte tenu de la problématique des enfants. Pour se faire, l'éducateur doit utiliser des situations concrètes dans lesquelles l'enfant s'est produit comme sujet pour l'accompagner à la réalisation de cet objectif. En multipliant les contextes en aidant l'enfant à établir une mise en lien l'éducateur contribue à ce processus.

## 6/ L'INTEGRATION FOOTBALL :

### A) PRESENTATION DE L'ACTION

Les objectifs de cette activité sont les suivants : être capable de s'adapter aux exigences d'une activité intégrative ; respecter les consignes de l'entraîneur, les règles du football, de l'activité, identifier les normes et les valeurs d'un groupe ; développer son autonomie psychique et sociale ; mobiliser ses capacités psychomotrices et cognitives ; s'insérer dans le lien social ; identifier les règles connues et être capable d'en repérer des nouvelles.

Lors d'une réunion en équipe, j'ai proposé que certains jeunes puissent participer à une activité intégrative dans le but de mettre en œuvre leur projet individuel sur l'extérieur. Après avoir obtenu l'accord du président du club communal, quatre enfants suscitant de l'intérêt pour le football ont donc participé à l'entraînement de jeunes de leur âge le mercredi après midi.

Les quatre enfants concernés par cette activité (Mickaël, Elodie, Flavien et Audrey) manifestaient tous un intérêt commun pour le football. J'ai donc demandé à chacun s'il souhaitait participer à cette intégration et en quoi ils la trouvaient intéressante aux vues de leur travail à l'IME. Mickaël a pu dire que c'était pour « jouer au foot », Flavien « pour jouer avec les autres comme des professionnels », Audrey « pour me faire des amis et faire du foot » et Elodie « parce que je ne connais pas bien les vraies règles, que j'aime bien le foot et que ça serait bien d'en faire en dehors de l'IME. »

Dans un premier temps, j'accompagnais les enfants à l'entraînement afin d'observer comment se déroulait leur intégration dans le groupe et de quelle manière ils se socialisaient. J'ai pu observer au départ que les quatre jeunes se

modelaient aux conduites des autres enfants. (quand l'entraîneur parle, les enfants se regroupent et écoutent, les autres enfants partagent leurs bouteilles d'eau, eux aussi...)

Cependant, ils restaient entre eux et n'allaient pas vers les autres. J'ai convenu par la suite avec l'entraîneur de les séparer dans les exercices afin de favoriser leurs interactions avec les autres.

Quand un enfant du groupe avait un comportement inadapté à l'activité, l'entraîneur le sanctionnait en lui faisant faire des tours de terrains. Je lui ai demandé d'agir avec Mickaël, Flavien, Audrey et Elodie comme il le fait avec les autres enfants sur le principe, en tenant compte toutefois de leurs difficultés et qu'ils découvrent l'activité. Ainsi par exemple, Flavien qui était venu à l'entraînement sans ses affaires, n'a pu participer à l'entraînement.

A la fin de l'entraînement sur le chemin du retour, nous faisons un « débriefing » pour savoir comment chacun avait vécu la séance. Je leur demandais également s'ils avaient repéré des règles, normes ou valeurs du groupe. Après quelques entraînements, ils ont pu en dégager quelques-unes : On ne se donne pas de coups, on relève l'autre quand il tombe, on joue collectif, on arrive à l'heure, on est fair-play on respecte l'entraîneur, on partage les bouteilles d'eau avec les autres, on n'oublie pas ses affaires...

Au fil des semaines, je me suis retiré progressivement de l'intégration. Au départ en laissant les enfants rentrer, puis aller seul à l'activité, jusqu'à les laisser en totale autonomie, me greffer sur un autre groupe et aller les voir de façon irrégulière.

## **B) ANALYSE**

L'éducateur spécialisé doit mener des actions socio-éducatives en effectuant un accompagnement éducatif adapté aux besoins d'une personne ou d'un groupe, dégagés par un diagnostic éducatif préfigurant dans le projet individuel de l'enfant.

Pour ce faire, j'ai mobilisé les ressources de l'environnement (le club de football communal) et les ressources des individus : psychomotrices d'une part, occasionnés par la pratique du football, cognitives d'autre part, dans la compréhension des exercices)

J'ai trouvé intéressant de connaître la motivation des enfants telles quelles soient, car comme je l'ai constaté en partie théorique, travailler à partir du désir de l'enfant permet de le placer en tant qu'acteur de sa prise en charge. De plus, c'est à partir de leurs motivations personnelles que je pourrais les remobiliser quand cela sera nécessaire.

Ainsi, les jeunes ont pu donner du sens à cette intégration, qui en plus de faire un travail sur soi, permet de prendre du plaisir au regard de ses propres motivations.

En imitant les conduites des autres enfants, les jeunes se sont socialisés dans un premier temps d'après le modèle déterministe, qui privilégie le modelage des conduites de l'individu aux normes et valeurs existantes. Une fois des repères établis et que les enfants ont été séparés dans les exercices, ils ont pu s'insérer dans le lien social en interagissant avec les autres. Ils ont alors questionné les normes et développé des relations interpersonnelles en se socialisant d'après l'approche anglo-saxonne.

Comme le signale à juste titre Madeleine Grawitz, l'intégration s'exprime à l'intérieur du groupe par l'ensemble des interactions entre les membres, provoquant un sentiment d'identification au groupe et à ses valeurs.

En agissant avec les quatre jeunes de l'IME comme avec les autres sur les principes leur permet de se confronter directement aux exigences de la vie sociale. Dans cette situation, Flavien a compris à ses dépend qu'il ne soit pas possible de participer à une activité si on oublie ses affaires.

En tenant compte de leurs difficultés, l'entraîneur favorise le double mouvement intégratif consistant à modifier l'environnement social en le rendant plus accueillant et simultanément à optimiser les compétences des personnes handicapées.

Le fait de favoriser les relations sociales des enfants intégrés avec les autres enfants de l'entraînement et la volonté de réduire le décalage entre les possibilités de la personne handicapée et les exigences de la société permet de parler une intégration sociale.

Lorsque, à la fin de l'entraînement je demandais aux enfants s'ils avaient repéré des règles, des normes ou des valeurs, je leur permettait ainsi de les identifier, de se questionner et de se positionner. Ceci a contribué à favoriser leur autonomie psychique et sociale.

En me retirant progressivement de l'intégration, j'ai mis en place une prise en charge dégressive, qui selon Diquemare, permet de développer l'autonomie intellectuelle d'un sujet.

### **C) EVALUATION**

Les rencontres régulières avec l'entraîneur, les entretiens téléphoniques et mes déplacements réguliers à l'entraînement m'ont permis de constater que les enfants, de par la multiplication des interactions avec les autres jeunes se sont insérés dans le lien social.

Les jeunes de l'IME ont développé des affinités particulières avec certains enfants du club de foot. Audrey et Elodie se sont notamment rapproché de Natacha, une autre fille composant ce groupe social.

Depuis son oubli, Flavien a pensé à chaque fois à prendre ses affaires. Les quatre enfants en intégration ont, selon l'entraîneur, intégré et respectent la plupart du temps les règles de l'entraînement.

Les enfants ont tous les quatre su mobiliser leurs capacités psychomotrices et cognitives pour se socialiser. Ils ont aussi progressé dans ce sport, notamment en développant le jeu collectif. En effet, en récréation, le football est pratiqué de manière individuelle, le collectif de par la prise en compte de l'autre comme participant au jeu signifie que l'enfant le reconnaît comme membre à part entière du groupe.

Mobiliser ses capacités cognitives n'a pas été un objectif moindre. En effet, la compréhension des consignes de l'entraîneur (à gauche du plot, à droite du cerceau, une passe en avant...) et leur multiplication dans un exercice n'a pas été chose facile au départ, surtout que la fatigue engendre une perte de lucidité.

Il me semblerait intéressant que chacun de ces jeunes poursuivent ce travail d'intégration au sein d'un club proche de leur lieu de résidence. En effet, les enfants sont tous motivés pour continuer l'intégration l'an prochain, mais dans deux ans ils quitteront l'IME. Dans cette optique, de l'intégration comme moyen de la socialisation, nous passerions à **l'intégration comme finalité de la socialisation.**

## CONCLUSION

A partir de constats opérés sur le terrain, j'ai souhaité savoir comment, en tant que futur éducateur spécialisé, je pouvais favoriser la socialisation d'enfants handicapés mentaux dans ma pratique.

Différents éclairages théoriques m'ont permis d'envisager la socialisation comme un processus dont les objectifs sont la construction d'une identité sociale et l'intégration de l'individu à la société. Pour ce faire, l'individu doit s'adapter aux exigences de la vie sociale, intégrer les règles et les valeurs de la société, utiliser ses capacités psychomotrices et cognitives, bénéficier de reconnaissance de la part de son entourage et maîtriser ses pulsions.

Par ailleurs, le développement de l'autonomie psychique d'un individu lui permet de faire des liens entre ses désirs, ses pulsions et les normes sociales qui lui sont énoncées. Ainsi, en prenant en compte ces limites, il pourra se positionner de façon autonome sur le plan social. En favorisant la position du sujet en tant qu'acteur, l'éducateur contribue à le rendre autonome.

D'autre part, l'éducation est l'ensemble des mécanismes et des actions contribuant à la socialisation de l'enfant. L'éducateur spécialisé, en incarnant une fonction symbolique et en conduisant des actions socio-éducatives adaptées aux difficultés et aux capacités des personnes, contribue à ce processus.

Pour ce faire, il doit prendre en compte l'enfant dans sa globalité. En effet, les difficultés occasionnées par le handicap mental et les troubles associés chez certains sujets perturbent leurs relations sociales et complexifient le processus de socialisation. De plus, nous avons constaté que l'éducateur doit occuper avec le sujet psychotique une position différente d'avec le sujet névrosé.

La société propose un certain nombre de réponses humaines, techniques et financières pour venir en aide à ces personnes. Par exemple, la loi de 2005 met en avant l'intégration et l'accès à la citoyenneté de la personne handicapée. La citoyenneté permet d'apprendre à vivre ensemble, elle contribue donc aussi à socialiser l'individu.

Dans ce but, j'ai émis l'hypothèse que la socialisation de l'enfant handicapé mental pouvait être favorisée en développant l'autonomie sociale d'un sujet par la multiplication de situations contextuelles différentes.

Ainsi dans ma pratique, en utilisant le quotidien, le groupe et l'intégration en vue d'une adaptation à la vie ordinaire, j'ai tenté de répondre à cette hypothèse.

L'activité jeux de société, les activités intégratives et l'intégration football ont permis aux enfants d'intégrer les règles d'une activité et les valeurs d'un

groupe en les identifiant, les questionnant, les mettant à distance et s'y positionnant en tant qu'acteurs par leurs différents choix et leurs initiatives.

Ils ont, en tenant compte des exigences de la vie sociale, pu mettre en oeuvre leurs propres stratégies pour maîtriser leurs pulsions et s'adapter aux différents milieux et aux personnes en transférant des savoirs acquis à de nouvelles situations.

Les enfants ont également su mobiliser leurs capacités psychomotrices et cognitives dans les différents supports pour s'insérer dans le lien social.

En utilisant le quotidien et le groupe comme lieux d'échanges et d'interactions, ils ont pu développer la construction d'une identité sociale par l'écoute, les échanges, le partage et les conflits en s'intégrant à un groupe social mais aussi en se différenciant de l'autre par leurs choix, leurs idées et leurs opinions.

En assumant dans les mêmes lieux des actions quotidiennes comparables à celles des autres personnes et en s'insérant dans le lien social avec d'autres enfants, ils ont su s'intégrer à un groupe et y être reconnu comme membre à part entière.

Compte tenu des éléments précédents, la multiplication de situations contextuelles différentes qu'on occasionné le quotidien, le groupe et l'intégration ont favorisé la socialisation des enfants handicapés mentaux.

**En se sens, je vérifie mon hypothèse de travail.**

L'intégration sociale est une finalité de la socialisation. Les directives législatives, notamment la loi de 2005, poussent les structures à intégrer les jeunes en milieu ordinaires. Toutefois, comme nous avons pu le constater, l'intégration nécessite des préalables indispensables à la réussite de cette entreprise. Tous les enfants doivent-ils être intégrés en milieux ordinaires ? L'intégration, oui, mais à quelles conditions ? Ces questions mériteraient d'être approfondies. Cependant, elles feraient l'objet d'un autre mémoire.